

# Formation du comité de vérification des conseils scolaires

## Module 6

### Vérification externe



reach every student  
appuyer chaque élève



# Objectifs de la séance de formation

## À la fin de cette séance, vous :

- comprendrez les responsabilités des vérificateurs, de la direction et du comité de vérification à l'égard de la vérification des états financiers;
- comprendrez le processus de vérification externe;
- comprendrez les principaux domaines d'interaction avec le vérificateur externe.



# Obligations du comité de vérification liées à la vérification externe

- Examiner le rendement du vérificateur externe et faire des recommandations au conseil au sujet de sa nomination, de son remplacement ou de son congédiement de même que de ses honoraires et de leur rajustement.
- Examiner le plan de vérification du vérificateur externe.
- Examiner et confirmer l'indépendance du vérificateur externe.
- Rencontrer régulièrement le vérificateur externe pour discuter de questions importantes.
- Résoudre tout différend en matière d'information financière entre la direction et le vérificateur externe.
- Recommander au conseil une politique sur les services que le vérificateur externe peut fournir au conseil et, si le conseil adopte cette politique, en superviser la mise en œuvre (p. ex. les questions à l'égard de l'indépendance)



Source : Règlement de l'Ontario 361/10



reach every student  
appuyer chaque élève

 Ontario

# Responsabilités concernant l'information financière

## Comité de vérification/ conseil d'administration

- Rencontrer les vérificateurs externes afin d'examiner le plan de vérification
- Rencontrer les vérificateurs externes afin de discuter des résultats de la vérification et d'examiner le rapport
- Examiner les états financiers et les divulgations annuelles et les recommander aux fins d'approbation
- Effectuer le suivi des recommandations de vérification
- Assurer la supervision des systèmes de contrôle interne
- Comprendre les risques de fraude et d'erreur, en discuter avec la direction et trouver des solutions pour y remédier
- Surveiller la gestion et le contrôle des risques financiers
- Examiner la communication externe des renseignements financiers

## Administration des conseils scolaires

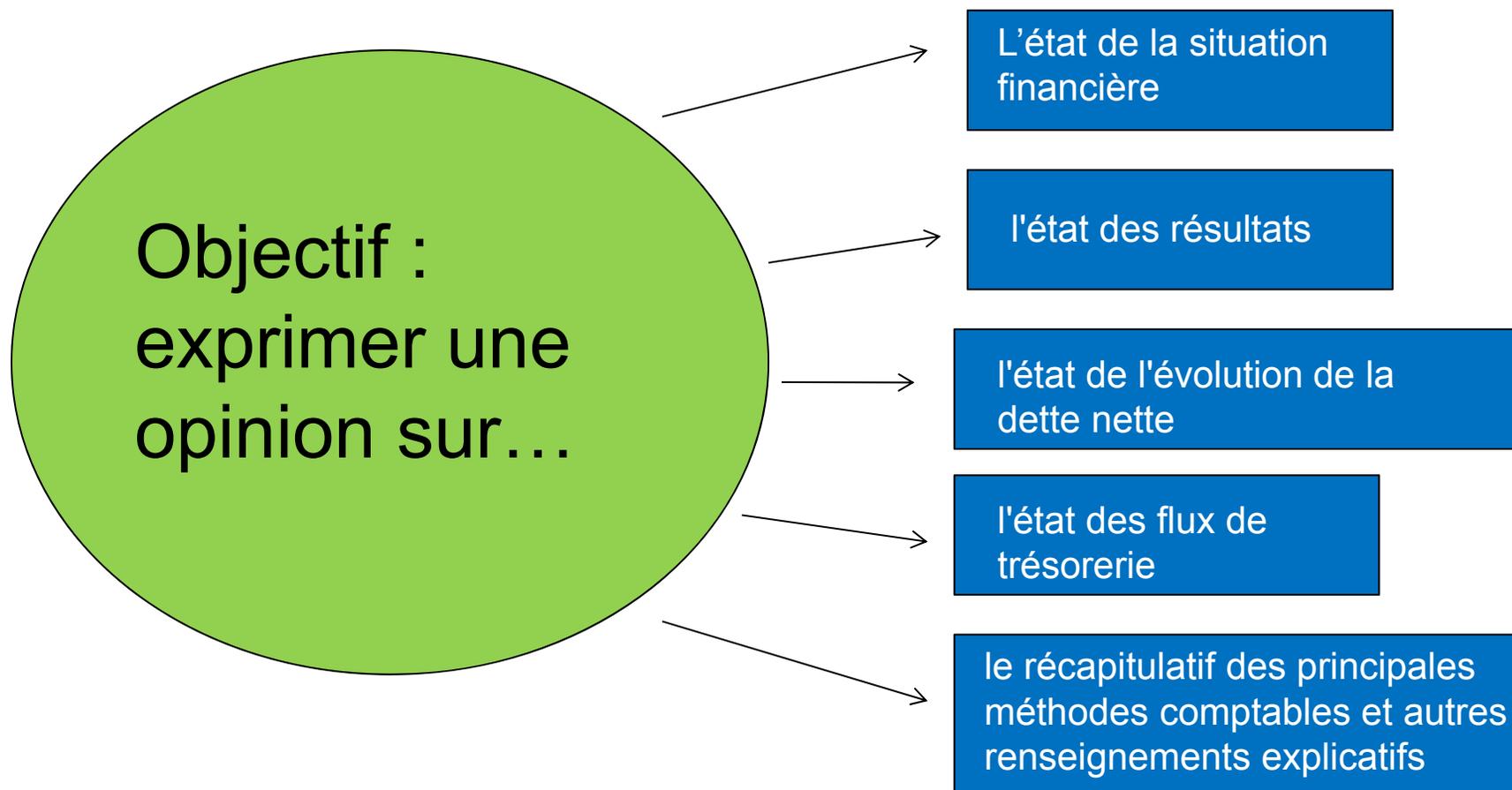
- Assurer le maintien adéquat des contrôles et l'exactitude des dossiers financiers
- Transmettre les résultats financiers de manière juste, cohérente et dans les délais prescrits conformément aux PCGR
- Sélectionner des pratiques appropriées en matière de comptabilité et de divulgation de l'information
- Assurer le maintien de la conformité aux exigences législatives et réglementaires
- Cerner les principaux risques et établir et assurer le maintien d'un contexte de contrôle rentable
- Préparer les états financiers
- Fournir des déclarations de l'administration

## Vérificateurs externes

- Effectuer les vérifications conformément aux normes de vérification généralement reconnues (NVGR) du Canada
- Comprendre les principaux systèmes et processus de contrôle interne et évaluer les risques liés à la vérification
- Évaluer le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables
- Obtenir les éléments probants à l'appui des sommes importantes et d'autres éléments d'information prioritaires à fournir dans les états financiers
- Signaler toute irrégularité observée dans les contrôles internes
- Exprimer une opinion sur l'impartialité des états financiers présentés, y compris les divulgations importantes
- Fournir les compétences sectorielles servant d'assise à l'approche de vérification fondée sur les risques



## Objectif de la vérification externe



## Responsabilités du vérificateur externe à l'égard des contrôles internes

- Lorsqu'il évalue les risques de la vérification, le vérificateur externe prend en compte le système de contrôle interne appliqué pour l'établissement et la présentation impartiale des états financiers.
- Cet examen vise à définir des procédures de vérification adaptées aux circonstances, et non à exprimer une opinion sur l'efficacité de ce système.
- Lorsqu'elles sont jugées importantes, les irrégularités observées dans les contrôles internes doivent être signalées à l'administration et au comité de vérification.
- Il est possible qu'une vérification conçue et exécutée conformément aux NVGR du Canada ne permette pas de détecter une fraude importante.



## EXEMPLE – RAPPORT D'EXAMEN DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

À l'intention des membres du conseil d'administration

Nous avons procédé à la vérification des états financiers du CSD de XXX qui figurent en annexe, à savoir les états des résultats et surplus et de l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 août 2011, ainsi que le bilan à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et autres renseignements explicatifs.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

L'administration est responsable de l'établissement et de la présentation impartiale des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, englobant notamment le contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du vérificateur*

Il nous incombe d'exprimer une opinion sur ces états financiers en fonction de notre vérification. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Une vérification consiste à mettre en œuvre des procédures en vue de recueillir les éléments probants à l'appui des montants et autres données figurant dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ce risque, le vérificateur prend en compte le système de contrôle interne appliqué pour l'établissement et la présentation impartiale des états financiers afin de définir des procédures de vérification adaptées aux circonstances, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité de ce système. Une vérification comporte également l'évaluation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par l'administration, de même que l'évaluation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



## EXEMPLE -- RAPPORT D'EXAMEN DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT (SUITE)

### *Opinion*

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du CSD de XXX au 31 août 2011, ainsi que le résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

(Signature de l'auditeur requise)

Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

[Ville, province **ou** ville, Canada]

[Date du rapport d'examen du vérificateur]



## Principales étapes de la vérification externe

Étape	Produit livrable du comité de vérification
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accord sur les modalités de la mission</li></ul>	Lettre de mission annuelle
<ul style="list-style-type: none"><li>• Planification initiale<ul style="list-style-type: none"><li>– Comprendre les processus opérationnels et comptables (y compris la TI).</li><li>– Cerner les risques à l'égard de la mission de vérification.</li><li>– Déterminer l'importance relative.</li><li>– Cibler les comptes, les transactions et les divulgations importants.</li><li>– Définir et évaluer le risque d'inexactitudes importantes (y compris le risque de fraude).</li><li>– Coordonner les activités de vérification avec celles des parties externes.</li></ul></li></ul>	Document du plan de vérification



## Principales étapes de la vérification externe (suite)

Étape	Produit livrable du comité de vérification
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécuter les travaux du plan de vérification</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Vérification des contrôles externes.</li> <li>– Application de stratégies de corroboration.</li> <li>– Obtention des éléments probants appropriés.</li> <li>– Réalisation d'examens des méthodes comptables.</li> <li>– Vérification de la divulgation des états financiers.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conclusion et communication</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Évaluation des résultats des travaux de vérification.</li> <li>– Appréciation des répercussions des erreurs courantes et antérieures, s'il y a lieu.</li> <li>– Examen des lacunes dans la divulgation de l'information financière.</li> <li>– Détermination de la suffisance de l'étendue de la vérification.</li> <li>– Obtention des déclarations de la direction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Rapport des vérificateurs sur les états financiers</li> <li>– Document des résultats de la vérification</li> <li>– Lettre attestant de l'indépendance</li> </ul>



# Indépendance des vérificateurs

- Pourquoi est-ce important?
  - Parce qu'il s'agit là d'un élément essentiel de la mission de vérification.
  - Parce que l'indépendance est indissociable de l'obligation de rendre compte.
  - Parce qu'elle est exigée par les NCA.

Source : L'intégrité à la une, 2<sup>e</sup> édition



reach every student  
appuyer chaque élève



## Qu'est-ce qui peut compromettre l'indépendance?

- Menaces.
  - Intérêt personnel
  - Autorévision
  - Menace liée à la représentation
  - Familiarité
  - Intimidation
- Des sauvegardes peuvent être appliquées.
- Il existe des services particuliers qui sont interdits aux entités inscrites à la bourse.
- Pour d'autres entités, tout service ou activité dans lequel le vérificateur agit à titre de « capacité décisionnelle de la direction » est explicitement interdit.

Source : L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), Norme sur l'indépendance (version 2009)



reach every student  
appuyer chaque élève



## Plan de vérification

- Les vérificateurs rencontrent le comité de vérification afin de lui présenter le plan de vérification et de discuter de ce dernier.
- Exemples d'éléments compris dans le plan de vérification :
  - Étendue prévue des travaux et calendrier;
  - Responsabilités concernant l'information financière;
  - Importance relative;
  - Risques importants liés à la vérification;
  - Question liées aux contrôles internes;
  - Analyse et discussion sur le risque de fraude;
  - Recours à des experts (internes ou externes);
  - Nouvelles exigences en matière de comptabilité, de certification et de règlements.



## Risque de fraude

Demandes particulières auxquelles doit répondre le comité de vérification

- Quel est le point de vue du comité de vérification à propos des risques de fraude dans l'entité vérifiée?
- Y a-t-il, à votre connaissance, des indices de quelque fraude établie, soupçonnée ou présumée dans l'entité vérifiée?
- Quel rôle, le cas échéant, le comité de vérification exerce-t-il dans la supervision des programmes antifraude de l'administration?



# Fraude : définitions applicables

## Fraude

Acte intentionnel commis par une ou plusieurs personnes parmi les membres de l'administration, les responsables de la gouvernance, les salariés ou des tiers, et comportant l'emploi de manœuvres trompeuses dans le but d'obtenir un avantage indu ou illégal.

## Facteurs de risque de fraude

Événements ou circonstances qui indiquent l'existence de motifs ou de pressions pouvant susciter la perpétration d'une fraude, ou qui offrent l'occasion de la commettre.

## Information financière frauduleuse

Toute inexactitude intentionnelle, y compris les omissions de montants ou d'information dans les états financiers visant à tromper les utilisateurs des états financiers.

(Source : Manuel de l'ICCA – Certification)



# Types de fraude

Il y a trois principaux types de fraude.

## Fraude dans les états financiers

Toute inexactitude ou omission intentionnelle dans les états financiers.

## Détournement d'actifs

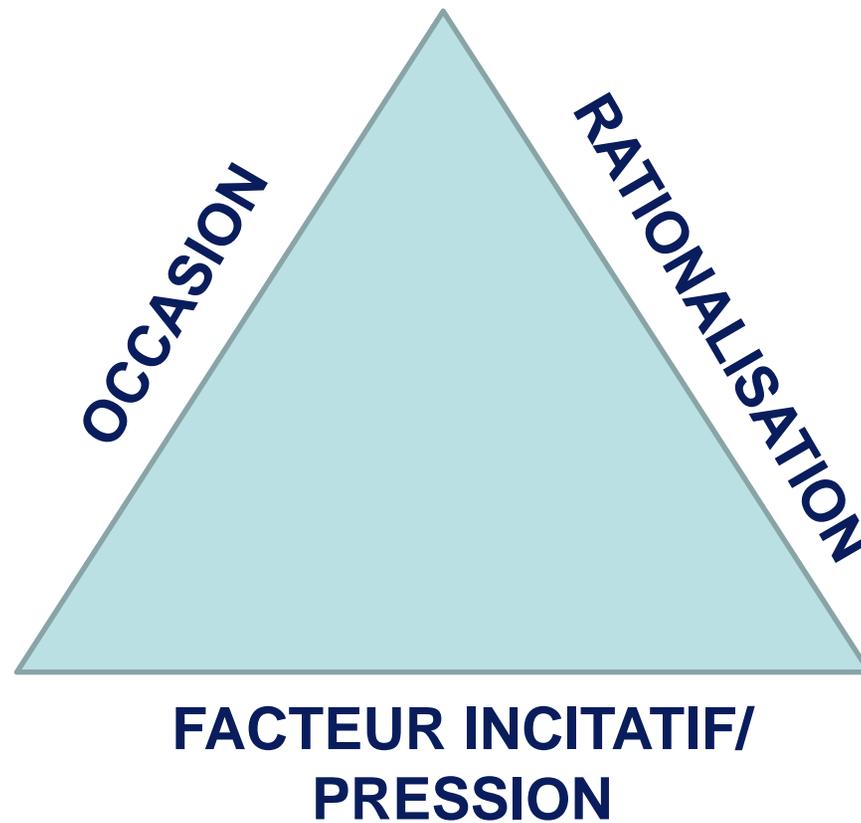
Toute falsification de chèques, vol d'argent ou d'inventaire, fraude salariale ou vol de services.

## Corruption

Toute manœuvre frauduleuse, comme les pots-de-vin ou paiements illicites visant à influencer les décideurs et la manipulation de marchés.



## Le triangle de la fraude



reach every student  
appuyer chaque élève

## Facteur incitatif/pression

- La pression exercée peut être réelle ou perçue.
- La pression est habituellement créée par les circonstances auxquelles le contrevenant est soumis ou auxquelles il croit être soumis (p. ex. une situation personnelle de pression financière, comme un conjoint qui perd son emploi, ou des pressions du marché envers l'atteinte de cibles ou d'objectifs).

Voici quelques exemples :

- Besoin d'améliorer ou de maintenir son statut social (pressions liées au mode de vie);
  - Problèmes financiers (dettes);
  - Besoin d'atteindre des objectifs irréalistes fixés par l'organisation;
  - Besoin d'acquérir un certain niveau de revenu pour gagner la confiance d'un investisseur (dans le contexte d'une société ouverte);
  - Besoin de remplir les objectifs d'un budget.
- Il peut également y avoir des facteurs incitatifs qui augmentent la probabilité de fraude (p. ex. le système de prime de la direction).



## Rationalisation

- La rationalisation est le processus par lequel une personne qui commet une fraude rend légal ou justifie son acte criminel.
- Ce processus comporte souvent une attitude ou un sentiment d'y avoir droit ou la certitude que « l'organisation peut se le permettre ».
- Par exemple, le contrevenant peut rationaliser un vol en utilisant les excuses suivantes :
  - Je ne faisais qu'emprunter de l'argent.
  - Je le mérite compte tenu de toutes les heures supplémentaires que j'effectue.
  - Mon employeur m'a trahi.
  - Ce n'est qu'une solution provisoire pour régler un problème.
  - Je le rembourserai lorsque je le pourrai.

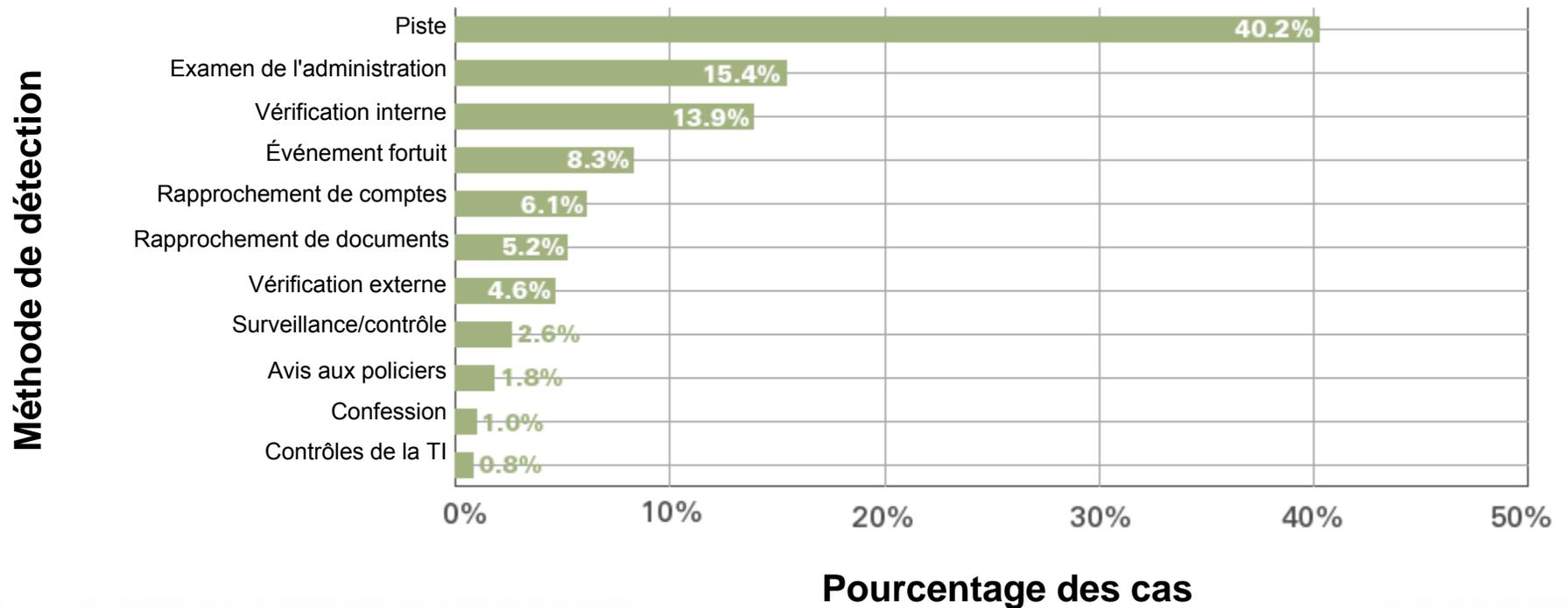


# Occasion

- Les occasions de commettre une fraude se manifestent d'elles-mêmes de différentes manières.
- Si les contrôles internes entourant l'information financière ou la protection des biens sont inadéquats, il peut s'avérer relativement facile d'enregistrer de fausses transactions ou de voler des biens.
- Certains employés (souvent au sein de l'administration) peuvent être en position stratégique pour déroger aux contrôles, créant ainsi des occasions de commettre une fraude.
- Il y a certaines autres occasions dont on ne tient souvent pas compte : la faible perception de la possibilité d'être détecté ou des conséquences peu importantes d'un comportement inapproprié au sein de l'organisation peut se traduire par plus d'occasions de commettre une fraude que lorsqu'un moyen de dissuasion lié à la détection ou à de graves conséquences est présent.
- De plus, la collusion est susceptible de permettre aux contrevenants de déroger aux contrôles en place ou de les rendre inefficaces.
- La plupart des contrôles internes classiques de prévention ne sont pas efficaces pour contrer la collusion. La collusion est généralement décelée par l'intermédiaire de mesures de contrôle de détection et d'une compréhension des activités et du contexte opérationnel de l'organisation.



# Détection initiale de fraudes en milieu professionnel



(Source : 2010 Report to the Nations on Occupational Fraud and Abuse)



## Document des résultats de la vérification

- Les vérificateurs rencontrent le comité de vérification afin de présenter leurs constatations.
- Exemples d'éléments compris dans le document des résultats de la vérification :
  - état d'avancement des travaux de vérification, étendue et déclarations;
  - opinion des vérificateurs;
  - questions devant être communiquées au comité de vérification (voir la trousse d'outils);
  - résultats des travaux de vérification dans les principaux domaines à risque;
  - examen des aspects importants et des estimations de l'administration;
  - récapitulatif des ajustements acceptés ou non;
  - confirmation de l'indépendance du vérificateur.

